



Montant du loyer et superficie

Par **kharroubi**, le **24/10/2008** à **16:48**

Nous sommes locataire de notre appartement F3 HLM depuis le 08/09/2007.
Nous payons un loyer de 721€ charge comprise.
Or après conversation avec un de nos voisin récemment, celui-ci a un loyer de 640€ charges comprises pour un f4 (superficie plus grand). Celui-ci est entrée dans cet appartement le 2/08/2007 (pratiquement même période).
Est ce légal (ont ils droit).
Merci pour votre aide

Par **domi**, le **24/10/2008** à **18:41**

bonsoir , s'agissant d'un logement hlm , je pense que vous ne devez pas avoir les même revenus , ce qui expliquerait la différence . Domi